



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le 19/02/2026

ID : 013-211301049-20260213-DEC2026_029-CC



DECISION DU MAIRE N°DEC2026-029

Désamiantage des cloisons du gymnase Alain Calmat

Nomenclature ACTES : 1.7

Le maire de la commune de Sausset-les-Pins,
VU le Code général des collectivités territoriales, articles L 2122-21 et L 2122-22 résultant des dispositions de la loi N°96.142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération N°2020-07-08 du 23 juillet 2020 portant délégations du Conseil Municipal au Maire, mise à jour par la délibération 2025-04-04 du 3 avril 2025.

CONSIDERANT la nécessité de procéder au désamiantage des cloisons du gymnase Alain Calmat,
CONSIDERANT l'analyse des offres présentées lors de la consultation de trois entreprises.

DECIDE

Article 1 : D'attribuer les **travaux de désamiantage des cloisons du gymnase Alain Calmat à la société :**

ISOLEA

ZI du Roubian 2 avenue des Artisans
13150 Tarascon

pour un montant de **48 922.82€ HT soit 58 707.38€ TTC.**

Article 2 : Le chantier devra se terminer le 31 juillet 2026.

Article 4 : De signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette décision.

Article 5 : Que les dépenses liées à ces prestations seront prévues au budget de la commune.

Article 6 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le responsable du service de gestion comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Sausset-les-Pins, le 13 février 2026



Le Maire,
Maxime MARCHAND

Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le



ID : 013-211301049-20260213-DEC2026_029-CC



ISOLEA
EXPERT AMIANTE • PLOMB

ZI du Roubian
2 Avenue des Artisans 13150 Tarascon
04.90.91.10.14 | www.isolea-amiante.fr

contact@isolea.biz

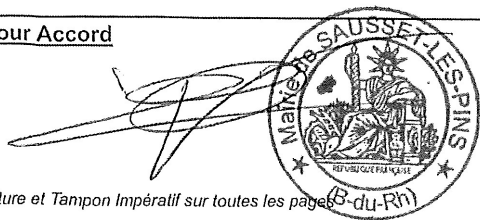
Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 013-211301049-20260213-DEC2026_029-CC
Avenue des Artisans - ZI du Roubian
13150 TARASCON
Tél. 04.90.91.10.14 - Fax 04.90.91.47.34
e-mail : contact@isolea.biz
EURL au capital de 640 673 € - RCS 503 592 237

TARASCON, le 26/01/2026	MAIRIE DE SAUSSET LES PINS Place des droits de l'homme 13960 SAUSSET LES PINS
DEVIS N° D0008991	
<u>Nos Réf. :</u> AMORETTI Lionel Port. 06.18.07.57.68 Mail l.amoretti@isolea.biz	
<u>Objet :</u> Devis désamiantage Gymnase 31, rue Pierre Matraja 13960 Sausset Les Pins	

N°	Désignation	Unit	Quantité	PV Unit €	Montant HT €
1	DEMARCHES ADMINISTRATIVES				
1.1	Analyse de risques, établissement d'un plan de retrait, suivi administratif, rapport de fin de travaux.	Ens	1,00	891,00	891,00
	Total 1 :				891,00
2	INSTALLATION DE CHANTIER				
2.1	Amenée et repli du matériel et du personnel	Ens	1,00	1 575,69	1 575,69
2.2	Installation/branchements	Ens	1,00	869,30	869,30
2.3	Moyen de levage/coltinage *Branchement d'eau provisoire *Branchement d'électricité *Location de matériel : à préciser *Contrôle électrique de chantier par un organisme agréé	Ens	1,00	3 811,51	3 811,51
2.4	Mise en place clôture provisoire pour stockage des déchets *Branchement d'eau provisoire *Branchement d'électricité *Location de matériel : à préciser *Contrôle électrique de chantier par un organisme agréé	Ens	1,00	703,40	703,40
2.5	Mise en place clôture bac acier pour sécurisation	MI	30,00	63,39	1 901,70
2.6	Constat d'Huissier	Ens	1,00	625,00	625,00
	Total 2 :				9 486,60
3	TRAVAUX PREPARATOIRES				
3.1	Balisage du chantier	Ens	1,00	89,32	89,32
	Total 3 :				89,32
4	CONFINEMENT				
4.1	Confinement au sol avec 1 film polyane de 200µ	M2	33,00	6,67	220,11
4.2	Protection sol gymnase avec du lino	M2	140,00	16,02	2 242,80
4.3	Déplastification confinement simple peau	M2	173,00	4,02	695,46

N°	Désignation	Unit	Quantité		
4.4	Mise en place de notre unité mobile de décontamination	Ens	1,00	324,80	324,80
Total 4 :					3 483,17
5	RETRAIT D'AMIANTE				
5.1	Dépose de panneaux sandwich en AC	M2	170,00	64,39	10 946,30
Total 5 :					10 946,30
6	SECURISATION				
6.1	Montage des cloisons provisoires lourdes	M2	170,00	66,28	11 267,60
Total 6 :					11 267,60
7	TRAITEMENT DES DECHETS				
7.1	Traitement des déchets amiantés	Ens	1,00	7 486,63	7 486,63
Total 7 :					7 486,63
8	MESURAGE DES EMPOUSSIEREMENTS				
8.1	Stratégie d'échantillonnage élaboré par un laboratoire agréé	Ens	1,00	187,50	187,50
8.2	Prélèvement et mesurage effectué avant le début des travaux, comprenant l'état initial de l'empoussièrement des locaux affectés.	Ens	1,00	1 117,50	1 117,50
8.3	Prélèvements et analyses effectués pendant la dépose au poste de travail	Ens	1,00	985,00	985,00
8.4	Prélèvements et analyses effectués pendant la dépose dans l'environnement du chantier	Ens	1,00	1 140,00	1 140,00
8.5	Prélèvements et analyses effectués en mesure libératoire ou mesure de 1ère restitution	Ens	1,00	975,00	975,00
Total 8 :					4 405,00
9	REPLI DE CHANTIER				
9.1	Repli de chantier comprenant le nettoyage	Ens	1,00	867,20	867,20
Total 9 :					867,20

Bon pour Accord



Signature et Tampon Impératif sur toutes les pages

Total HT €	48 922,82
Total TVA (20 %)	9 784,56
Total TTC €	58 707,38
Acompte	
Total Net TTC €	58 707,38

Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation ultérieure de ces taux, imposée par la loi, sera répercutée sur les prix.

Conditions de Règlement : Virement 30 jours FDM

Offre valable jusqu'au 26/03/2026